

Le financement privé de l'adaptation aux changements climatiques au service des petits producteurs – Quelles perspectives?

Date et heure: 14 février 2023, 15 heures – 16 heures

Contexte

Les crises alimentaires et économiques deviennent plus fréquentes et plus graves, et cette tendance devrait se poursuivre: les risques climatiques augmentent et, en limitant les rendements et la résilience des petits producteurs, compromettent toujours plus lourdement la sécurité alimentaire. Jusqu'à présent, la riposte mondiale aux changements climatiques a surtout mis l'accent sur l'atténuation.

À la COP 27 qui s'est tenue à Charm el-Sheikh, l'ampleur et l'imminence de la crise alimentaire, imputables en partie à la guerre en Ukraine, en partie aux changements climatiques et en partie à la structure de nos systèmes alimentaires, ont attiré l'attention sur la nécessité d'intensifier les activités d'adaptation aux changements climatiques, mesure essentielle pour accélérer les efforts en faveur de la sécurité alimentaire. Avant la COP 27, le Comité permanent du financement, qui relève des Nations Unies, a indiqué que malgré l'accroissement des flux de financement de l'action climatique à l'échelle mondiale, les principaux objectifs de mobilisation de ce type de financements destinée aux pays en développement n'avaient pas été atteints. D'après des travaux de recherche menés hors du système onusien, les besoins de financement des petits exploitants sur les plans agricole et domestique avoisinent 240 milliards d'USD chaque année au niveau mondial. Plus de 2 milliards de personnes sont tributaires des petites exploitations pour leurs revenus et leur alimentation. Or, moins de 2% du financement de l'action climatique dans le monde est consacré à l'adaptation de ces exploitations aux changements climatiques.

Le financement de l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques ne pourra être accru que grâce aux investissements du secteur privé et à l'implication des institutions financières locales. Cela étant, le développement de la participation du secteur privé dans le financement de l'adaptation de l'agriculture et des entreprises agroalimentaires rurales aux changements climatiques soulève de nombreux défis du côté de l'offre comme de la demande. Du côté de l'offre, ces derniers ont principalement trait à l'évaluation des risques encourus (réels et perçus), au coût de l'intervention et au manque d'harmonisation des définitions de base du financement de l'adaptation aux changements



climatiques. La solution ne pourra donc venir que d'une action conjointe associant les secteurs privé et public et le monde du développement.

Outre l'accord sur le financement réservé, au titre des « pertes et préjudices », aux pays vulnérables touchés par les catastrophes climatiques, la COP 27 a également abouti à l'initiative Alimentation et agriculture au service d'une transformation durable, qui vise à augmenter les contributions au titre du financement de l'action climatique destinées aux systèmes alimentaires. Les États ont aussi convenu de la marche à suivre en ce qui concerne l'objectif mondial en matière d'adaptation, travail prévu à l'horizon de la COP 28 qui donnera matière au premier bilan mondial, l'idée étant d'améliorer la résilience des plus vulnérables. Enfin, le Comité permanent du financement a été chargé de préparer un rapport sur le doublement des financements destinés à l'adaptation, qui sera examiné à l'occasion de la COP 28 l'année prochaine.

Objectif et format de la séance

La séance mettra l'accent sur l'intérêt de recenser des solutions à même de démultiplier les financements privés, issus de différents bailleurs et institutions financières locales, de sorte que les petits producteurs aient accès au financement de l'adaptation aux changements climatiques, ce qui entraînerait des actions en faveur de la sécurité alimentaire. La séance visera ainsi à : i) recenser les perspectives d'accroissement de la participation du secteur privé dans le financement de l'adaptation des petits producteurs aux changements climatiques et les contraintes y relatives, ii) mieux comprendre le type d'investissements des bailleurs privés qui peuvent faire augmenter les financements destinés à l'adaptation aux changements climatiques des petits producteurs dans les pays en développement et iii) déterminer des investissements et des politiques publiques concrètes.

La séance durera une heure et rassemblera un groupe de professionnels du financement de l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques représentant les secteurs publics et privés. Le panel s'attachera à examiner des exemples pratiques d'approches innovantes et de modèles prometteurs pour ce qui est de mobiliser le secteur privé et de produire un impact à plus grande échelle, ainsi qu'à analyser des solutions sur la marche à suivre.



Déroulement de la séance

5 min	La modératrice présentera brièvement au public le déroulement de la séance.	Modératrice
40 min	Le panel discutera du sujet de la séance.	
20 min	Séance de questions-réponses ouverte au public	Modératrice/intervenants/public

Composition du panel






Modératrice: **Jyotsna Puri**, Vice-Présidente adjointe responsable du Département de la stratégie et des savoirs du FIDA [à confirmer]

Intervenants:

- **Pasi HELLMAN**, Sous-secrétaire d'État à la politique du développement du Ministère des affaires étrangères de la République de Finlande et Gouverneur du FIDA
- **Eric Naivasha**, Directeur associé d'Equity Bank en charge de l'énergie, l'environnement et les changements climatiques
- Une personne représentant une organisation paysanne



Fonds international de développement agricole
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie
Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463
Courriel: ifad@ifad.org
www.ifad.org

 facebook.com/ifad
 instagram.com/ifadnews
 linkedin.com/company/ifad
 twitter.com/ifad
 youtube.com/user/ifadTV